



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
16 juillet 2012
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2012

4-10 septembre 2012, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions financières, budgétaires et administratives

Examen annuel de la situation financière pour 2011

Rapport de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2011. Les recettes totales (contributions, intérêts créditeurs et recettes diverses) se sont élevées à 5,54 milliards de dollars, contre 5,95 milliards en 2010, soit une diminution de 7 %. Le montant total des contributions a reculé de 7 %, passant de 5,49 milliards de dollars en 2010 à 5,11 milliards en 2011. La totalité des dépenses a également diminué de 7 % à 5,57 milliards de dollars, contre 5,99 milliards en 2010, mais est restée supérieure au montant des recettes totales (en puisant dans les soldes de ressources inutilisées).

Après avoir diminué pendant trois années consécutives, le montant des contributions aux ressources ordinaires (de base) a légèrement augmenté pour passer de 967 à 975 millions de dollars, soit une hausse de 1 % par rapport à 2010. Les dépenses du PNUD imputées aux ressources ordinaires se sont réduites de 9 % à 983 millions de dollars, contre 1,08 milliard en 2010.

Les contributions versées au titre des ressources autres que celles de base comprenaient des fonds alloués par les gouvernements des pays de programme, dont le montant est passé de 0,69 milliard de dollars en 2010 à 0,86 milliard en 2011 (soit une hausse de 25 %); des contributions de partenaires bilatéraux, qui ont diminué de 10 % à 1,59 milliard de dollars, contre 1,76 milliard en 2010; et des contributions de partenaires multilatéraux, dont le montant a été ramené de 1,74 milliard de dollars en 2010 à 1,54 milliard en 2011 (soit une baisse de 11 %). Le montant total des contributions versées au titre de ces autres ressources a reculé de 5 %, passant de 4,31 milliards de dollars en 2010 à 4,08 milliards en 2011. Cette diminution générale s'explique principalement par les programmes menés dans les pays en situation particulière. Les contributions versées au titre de ces programmes ont reculé de 30 %



à 1,17 milliard de dollars, contre 1,66 milliard en 2010. Les dépenses engagées au titre des autres ressources se sont élevées à 4,53 milliards de dollars, contre 4,67 milliards en 2010 (soit une baisse de 3 %), tout en restant supérieures au montant total des contributions. Sur ces 4,53 milliards de dollars, 0,86 milliard a été financé par les gouvernements des pays de programme (contre 0,69 milliard en 2010).

Les autres ressources, ou ressources réservées à des fins particulières, sont un complément important des ressources ordinaires, ou ressources non réservées. En 2011, le PNUD était financé à hauteur de 80 % par des ressources préaffectées et à hauteur de 19 % par des ressources non réservées, le FENU lui apportant le 1 % restant. L'aptitude du PNUD à s'acquitter de son mandat multilatéral et à fournir un appui efficace au renforcement des capacités est fonction d'une combinaison viable de ressources de base et autres, qui permettent à l'organisme de poursuivre une gestion et une programmation intégrées orientées vers l'efficacité et vers des résultats durables.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies à l'échelon des pays et joue un rôle crucial en ce qui concerne la recherche de la cohérence sur le plan du développement. Le montant des ressources destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et à l'appui aux autres organismes des Nations Unies a représenté au total 1,50 milliard de dollars, contre 1,15 milliard en 2010. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux programmes communs, qui sont passées de 610 millions de dollars en 2010 à 887 millions en 2011, progression qui tient essentiellement à une augmentation significative des contributions à trois fonds multidonateurs.

Le présent rapport comporte des données concernant UNIFEM pour l'ensemble de l'année 2010, sachant que ce fonds a été fusionné le 2 juillet 2010 dans ONU-Femmes, devenue opérationnelle le 1^{er} janvier 2011 conformément à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale. Ce changement accentue l'ampleur de l'évolution comparative des données de 2010 à 2011 en représentant environ 4 % de la baisse des recettes et dépenses.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note des documents DP/2012/17 et DP/2012/17/Add.1; b) prendre note de la légère augmentation des ressources ordinaires, qui sont indispensables si l'on veut que le PNUD puisse s'acquitter de son mandat convenablement, appuyer le programme de développement des pays partenaires et disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre; c) inviter l'ensemble des États Membres à aider le PNUD à atteindre les objectifs concernant les ressources ordinaires et à s'engager dans les meilleurs délais à verser leurs contributions au titre des ressources ordinaires pour 2012 et au-delà, si possible dans le cadre d'annonces de contributions pluriannuelles; et d) prendre acte de l'importance que revêt la prévisibilité des ressources, puisqu'il est essentiel que les contributions soient versées en temps voulu pour éviter les problèmes de liquidités.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Aperçu général du PNUD et du FENU	4
III. Ressources ordinaires	8
A. Recettes	9
B. Dépenses	10
C. Solde des ressources inutilisées	13
IV. Autres ressources	14
A. Recettes	14
B. Dépenses	18
C. Principe de recouvrement	22
D. Solde des ressources inutilisées	23
E. Autres	24
V. Réforme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies	25
A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD	26
B. Appui à d'autres organismes des Nations Unies	26
C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	26
D. Mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies	27
VI. Normes comptables internationales pour le secteur public	27
VII. Fonds administrés par le PNUD	28
Fonds d'équipement des Nations Unies	28
Annexe	
I. Vue d'ensemble (PNUD)	30
A. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2011, et chiffres correspondants de 2010	30
B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2011, et chiffres correspondants de 2010	31
II. Explication des termes (<i>disponible sur le site Web du PNUD</i>)	

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du PNUD à la fin de 2011 et établit une comparaison avec les chiffres de 2010 chaque fois que possible. On y trouvera une analyse globale des activités du PNUD ainsi que de celles du FENU, suivie d'analyses de l'état des ressources ordinaires ou ressources de base, des ressources autres que les ressources de base, notamment les ressources afférentes au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), des fonds créés par l'Assemblée générale, en particulier le FENU, ainsi que d'autres activités. Les principales données globales sont présentées à l'annexe I (disponible sur le site Web du PNUD), tandis que l'annexe II définit certains termes utilisés tout au long du document. On trouvera par ailleurs dans le tableau 1 de l'additif au présent rapport (DP/2012/17/Add.1) un récapitulatif de toutes les activités menées par le Programme. Les pourcentages indiqués dans le corps du rapport s'appuient sur des données fournies dans les annexes.

2. Comme indiqué l'an dernier, le présent rapport ne fera pas le point de la situation concernant UNIFEM, l'entité ayant été fusionnée dans ONU-Femmes le 2 juillet 2010 et devenue opérationnelle le 1^{er} janvier 2011 en application de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale. Toutefois, les données comparatives pour 2010 figurant dans le récapitulatif et au chapitre II contiennent les chiffres relatifs à UNIFEM pour l'ensemble de 2010, conformément aux informations fournies l'an dernier. Le fait d'inclure UNIFEM dans les chiffres correspondants de 2010 influe sur l'ampleur relative de l'évolution comparative présentée dans le récapitulatif et au chapitre II, en ce que cela représente environ 4 % de la baisse des recettes et dépenses pour 2011 et 3 % de la diminution des soldes de ressources inutilisées.

II. Aperçu général du PNUD et du FENU

3. Globalement, le PNUD et le FENU ont enregistré ensemble une diminution de leurs recettes et dépenses totales en 2011. Le PNUD était financé à hauteur de 19 % par les ressources de base et à hauteur de 80 % par les autres ressources, le FENU fournissant le 1 % restant.

4. Les recettes totales comprennent les contributions, les intérêts créditeurs et les recettes diverses. Le montant total des recettes en 2011 est passé à 5,54 milliards de dollars, contre 5,95 milliards en 2010, soit une baisse de 7 %. Le montant total des contributions, avant un transfert de 10 millions de dollars au budget d'appui biennal, a diminué de 7 %, passant de 5,49 milliards à 5,11 milliards de dollars; les intérêts créditeurs ont régressé à 8 millions de dollars (contre 12 millions en 2010); et les recettes diverses ont totalisé 36 millions de dollars, soit presque le même montant qu'en 2010.

5. Les contributions aux ressources de base ont augmenté de 1 % à 975 millions de dollars, contre 967 millions en 2010, sous l'effet des variations favorables des taux de change en 2011, partiellement compensées par une baisse du montant des contributions (dans la devise des fonds transférés). Cette augmentation a fait suite à trois années de baisse consécutives.

6. Les contributions aux ressources autres que celles de base ont atteint un total de 4,08 milliards de dollars, soit 5 % de moins qu'en 2010 avec 4,31 milliards. Cette

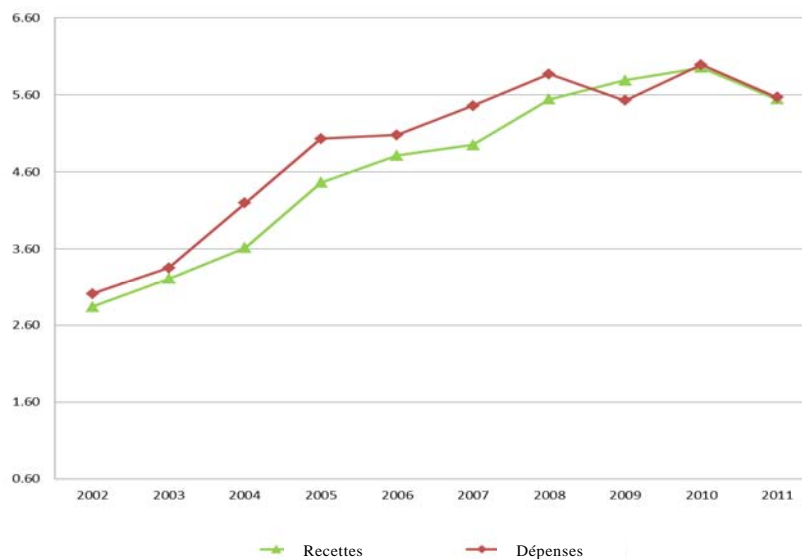
diminution s'explique en partie par les programmes menés dans les pays en situation particulière. Les contributions versées au titre de ces programmes ont reculé de 30 % à 1,17 milliard de dollars, contre 1,66 milliard en 2010. Le montant des contributions bilatérales s'est chiffré à 1,59 milliard de dollars, soit une diminution de 10 % par rapport à 2010 (1,76 milliard), les contributions versées au titre de programmes menés dans des pays en situation particulière passant d'un milliard de dollars en 2010 à 0,59 milliard en 2011. Les ressources autres que les ressources de base confiées au PNUD par les partenaires multilatéraux se sont chiffrées à 1,54 milliard de dollars contre 1,74 milliard en 2010, soit une baisse de 11 %; les contributions reçues pour les pays en situation particulière ont reculé de 614 millions de dollars en 2010 à 546 millions en 2011. Les autres ressources, confiées par les gouvernements des pays de programme au PNUD, qui se charge de les répartir à l'appui de leur développement, ont atteint 0,86 milliard de dollars, soit une hausse de 25 % par rapport à 2010 (0,69 milliard).

7. D'autres ressources sont allouées à des programmes et activités spécifiques, et représentent un complément important des ressources ordinaires non réservées du Programme. Les contributions versées au titre des ressources ordinaires, en pourcentage des autres contributions, ont augmenté de 24 % en 2011, contre 22 % en 2010, reflétant la régression des contributions versées au titre des autres ressources. Pour s'acquitter de son mandat et préserver son caractère multilatéral, impartial et universel, le PNUD doit disposer d'une base de ressources ordinaires suffisante et sûre qui lui permette d'appuyer des méthodes de gestion stratégiques, souples et axées sur l'efficacité et un développement durables.

8. La totalité des dépenses a diminué de 7 % à 5,57 milliards de dollars, contre 5,99 milliards en 2010, mais est restée supérieure au montant des recettes totales (en puisant dans les soldes de ressources inutilisées). Les dépenses se sont réparties comme suit : 4,66 milliards de dollars (84 %) ont été consacrés aux activités de développement, 392 millions (7 %) aux activités de gestion, 155 millions (3 %) aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies, 97 millions (2 %) aux activités entreprises à des fins spéciales et 266 millions (4 %) à des activités n'entrant dans aucune des quatre grandes catégories de dépenses, telles que les services d'appui remboursables et la réserve au titre des bureaux et logements hors siège. La figure 1 présente la tendance suivie par les recettes et les dépenses globales.

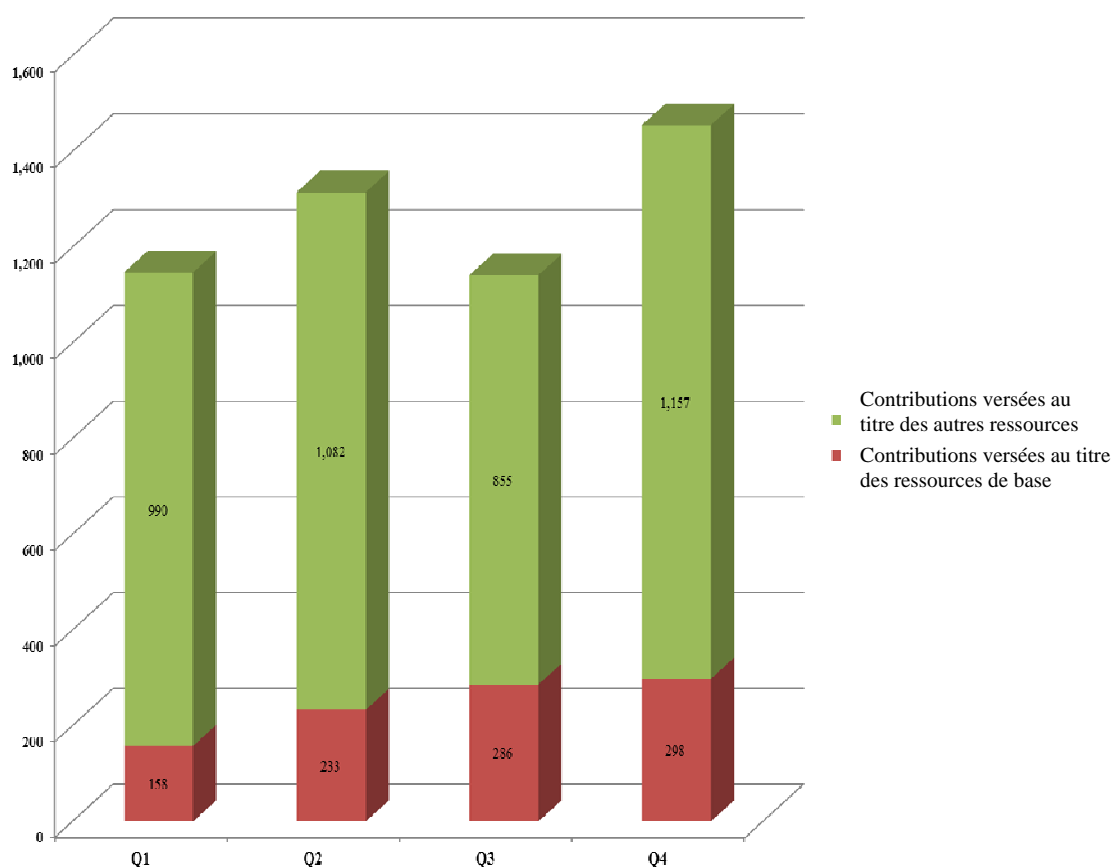
Figure 1
Évolution des recettes et des dépenses globales entre 2002 et 2011

(En milliards de dollars des États-Unis)



9. Le solde global des ressources inutilisées a continué à se réduire, passant de 5,03 milliards de dollars en 2010 à 4,69 milliards à la fin de 2011. Ce montant se répartissait comme suit : 333 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, 4,30 milliards de dollars au titre des autres ressources et 53 millions de dollars au titre du FENU. Les activités financées au moyen des ressources autres que les ressources ordinaires ne pouvant être mises en œuvre que si l'intégralité des fonds nécessaires est disponible, ces fonds sont donc strictement réservés aux activités pour lesquelles ils ont été versés et les soldes ne peuvent pas servir au financement d'autres projets. Un montant total de 1,45 milliard de dollars, soit 29 % des contributions totales (ordinaires et autres), a été versé au dernier trimestre de 2011 et servira donc à financer les activités des prochaines années. À l'heure actuelle, la plus grande partie des ressources non utilisées ont été programmées pour financer les activités des prochaines années. Comme l'illustre la figure 2, sur le total des contributions versées au titre des ressources ordinaires (975 millions de dollars), 298 millions de dollars (31 %) ont été reçus au dernier trimestre de 2011, de même que 1,16 milliard de dollars (28 %) sur le total des contributions versées au titre des autres ressources (4,08 milliards de dollars).

Figure 2
Répartition trimestrielle des recettes versées au titre des ressources ordinaires et des autres ressources en 2011
 (En millions de dollars des États-Unis)



10. Les recettes ont été supérieures aux dépenses de 38 millions de dollars, et 12 millions ont été prélevés de la réserve opérationnelle pour être affectés aux ressources, lorsque le montant de la réserve a été revu à la baisse en 2011 conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans la décision 1999/9 et les décisions connexes qui ont suivi.

11. Le PNUD reste attaché aux initiatives de réforme des Nations Unies et à l'optimisation du rôle de coordination qu'il joue à l'échelon des pays à l'appui des efforts nationaux de développement. Le montant total des recettes destinées à la coordination du système des Nations Unies au niveau national, ainsi qu'aux fonds d'affectation spéciale et programmes communs financés par plusieurs donateurs et administrés par le PNUD, est passé de 1,15 milliard de dollars en 2010 à 1,50 milliard en 2011. Cette augmentation s'explique principalement par les contributions substantielles versées à trois fonds d'affectation spéciale multidonateurs : le Fonds pour la reconstruction d'Haïti, le Fonds humanitaire commun pour le Soudan et le Fonds humanitaire commun pour la Somalie. Le montant de 1,50 milliard de dollars se répartit comme suit : 887 millions de dollars (610 millions en 2010) affectés aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs

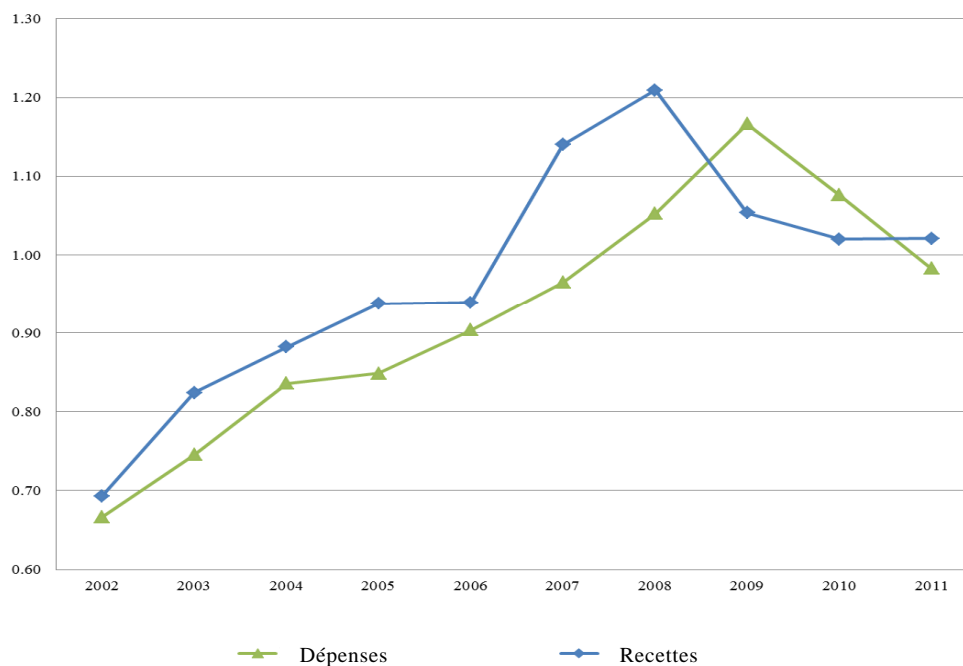
administrés par le PNUD; 10 millions de dollars réservés aux programmes communs gérés par les bureaux de pays (28 millions en 2010); et 607 millions (535 millions en 2010) alloués aux services de gestion et opérationnels fournis par le PNUD à d'autres organismes des Nations Unies. Le Programme a d'ailleurs contribué à hauteur de 155 millions de dollars aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies.

III. Ressources ordinaires

12. En ce qui concerne les ressources ordinaires, les recettes totales – y compris les intérêts créditeurs et les recettes diverses – se sont chiffrées à 1,02 milliard de dollars, soit un montant inchangé par rapport à 2010. Le montant total des dépenses a diminué de 9 %, passant de 1,08 à 0,98 milliard de dollars. Les recettes ont été supérieures aux dépenses de 38 millions de dollars, et 12 millions ont été prélevés de la réserve opérationnelle pour être affectés aux ressources, lorsque le montant de la réserve a été revu à la baisse en 2011 conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans la décision 1999/9. Le solde des ressources disponibles – y compris les réserves opérationnelles – a progressé à 333 millions de dollars, contre 283 millions en 2010.

Figure 3
Évolution des recettes et des dépenses relevant des ressources ordinaires entre 2002 et 2011

(En milliards de dollars des États-Unis)



A. Recettes

13. En ce qui concerne les ressources ordinaires, les recettes totales – y compris les intérêts créditeurs et les recettes diverses – sont restées à 1,02 milliard de dollars, soit presque au même niveau qu'en 2010.

Contributions

14. Les contributions aux ressources ordinaires ont augmenté de 1 % à 975 millions de dollars, contre 967 millions en 2010, sous l'effet principalement des variations favorables des taux de change en 2011, partiellement compensées par une baisse du montant des contributions (dans la devise des fonds transférés). Cette augmentation a fait suite à trois années de baisse consécutives.

15. Comme l'indique le tableau 1 ci-après, les contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux donateurs ont augmenté de 2 % en dollars, passant de 775 millions de dollars en 2010 à 794 millions. La plupart des donateurs bilatéraux ont maintenu le niveau de leurs contributions et certains l'ont relevé, dont l'Australie, la Belgique, la Finlande et l'Irlande. Neuf pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont réduit les contributions qu'ils versaient en monnaie locale. Au total, 57 États Membres ont versé une contribution au titre des ressources de base, dont 30 pays de programme, parmi lesquels la République populaire de Chine (3,63 millions de dollars), l'Inde (4,15 millions de dollars) et l'Arabie saoudite (2,00 millions de dollars). L'Afghanistan, le Bhoutan, la Côte d'Ivoire, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Hongrie, la Malaisie, la République tchèque et le Viet Nam ont tous repris leurs versements en 2011.

Tableau 1
**Contributions versées au titre des ressources ordinaires
par les 10 principaux pays donateurs, 2010-2011**

<i>Donateur</i>	<i>Contributions (monnaie locale)</i>			<i>Contributions (millions de dollars)</i>		
	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>(%) Variation</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>(%) Variation</i>
Norvège	770	770	–	118	132	12 %
Suède	630	689	9 %	88	105	19 %
Pays-Bas	90	66	-27 %	121	95	-21 %
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	55	55	–	85	88	4 %
États-Unis d'Amérique				99	84	-15 %
Japon*				73	82	12 %
Danemark	320	320	–	58	60	3 %
Suisse	54	54	–	56	59	5 %
Canada	50	50	–	48	51	6 %
Allemagne	22	27	23 %	29	38	31 %
Total, 10 principaux donateurs	s.o.	s.o.	s.o.	775	794	2 %

<i>Donateur</i>	<i>Contributions (monnaie locale)</i>			<i>Contributions (millions de dollars)</i>		
	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>(%) Variation</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>(%) Variation</i>
Autres	s.o.	s.o.	s.o.	192	181	-6 %
Total des ressources				967	975	1 %

Source : Tableau 7, DP/2012/17/Add.1.

* Les contributions du Japon sont annoncées et versées en dollars des États-Unis.

Intérêts créditeurs

16. Les intérêts créditeurs produits par les ressources ordinaires se sont établis à 18 millions de dollars, contre 14 millions en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par des modifications comptables. Comme en 2010, le PNUD a réussi à éviter dans ses placements toute perte de capital en dépit de la volatilité des marchés financiers.

Recettes diverses

17. Les recettes diverses, qui sont essentiellement constituées de recettes accessoires et de gains de change, se sont élevées à 37 millions de dollars (contre 48 millions en 2010). Cette diminution s'explique en partie par les fluctuations des taux de change.

B. Dépenses

18. Conformément à la décision 2009/22 du Conseil d'administration, les dépenses sont présentées en 2011 dans les quatre grandes catégories : a) développement; b) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; c) gestion; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces quatre catégories sont décrites dans le cadre des dépenses globales.

Dépenses engagées au titre du budget d'appui biennal

19. Le montant net des dépenses imputées sur le budget d'appui biennal a augmenté de quelque 3 %, passant de 363 à 375 millions de dollars. Cela correspond à une exécution du budget type pendant la seconde année d'un exercice biennal, étant donné que les investissements autorisés par le Conseil d'administration sont échelonnés sur deux ans et que des mesures sont prises pour ne pas trop dépenser la première année. Des investissements ont été faits dans les domaines de la gestion (appui à la prévention des crises et aux activités de relèvement, gestion des connaissances, et appui opérationnel dans la région Afrique) et des activités visant l'efficacité du développement (renforcement des contributions de fond aux activités liées aux changements climatiques, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à la prévention des crises et au relèvement, et à la coopération Sud-Sud). Ces investissements ont été accompagnés de réductions budgétaires dans d'autres domaines prévus dans le budget d'appui biennal de 2010-2011.

20. Il est rendu compte des dépenses imputées sur le budget d'appui biennal de l'exercice 2010-2011 selon les catégories approuvées par le Conseil d'administration dans sa décision 2009/22. Les dépenses se sont réparties comme suit : 12 % ont été consacrées aux activités visant l'efficacité du développement, 21 % aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies, 62 % aux activités de gestion et 5 % aux activités entreprises à des fins spéciales.

21. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs représentent pour le PNUD une importante source de recettes, qui l'aident à couvrir les dépenses de ses bureaux de pays. Ces contributions peuvent se faire en espèces ou sous forme de don en nature. En outre, elles reflètent la valeur que les gouvernements hôtes attachent à la présence des bureaux de pays du Programme.

22. La valeur des contributions en nature aux dépenses locales des bureaux extérieurs a augmenté modérément (11,4 millions de dollars) comparée à celle de 2010 (11 millions). Les contributions en espèces ont diminué d'environ 3,1 millions de dollars (14 %) pour s'établir à 22,9 millions. L'Administrateur accueille favorablement les efforts faits par de nombreux pays de programme pour honorer les engagements qui sont les leurs. En cas de non-conformité, toutefois, le PNUD se réserve la possibilité de prélever une partie du budget institutionnel afin de faire face aux défauts de paiement majeurs.

23. Les dépenses totales du PNUD imputées aux ressources ordinaires se sont réduites de 9 % à 983 millions de dollars, contre 1,08 milliard en 2010.

Tableau 1 a)

Dépenses imputées aux ressources ordinaires, par catégorie de dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

	2010	2011
Développement	627	564
Coordination des activités de développement des Nations Unies	94	91
Gestion	224	233
Activités entreprises à des fins spéciales	43	50
Dépenses diverses	88	45
Total	1 076	983

Dépenses afférentes au développement

24. Les initiatives en faveur du développement comprennent les activités programmatiques et celles visant l'efficacité du développement. Le montant net total des dépenses afférentes à ces activités s'est élevé à 564 millions de dollars, contre 627 millions en 2010. Un total de 95 millions de dollars (17 % des dépenses totales afférentes au développement) a été dépensé dans les pays en situation particulière.

Dépenses afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

25. Les dépenses afférentes à la coordination des initiatives de développement des Nations Unies appuient les initiatives de développement du système des Nations Unies. Le montant net total des dépenses afférentes à ces activités a atteint 91 millions de dollars, contre 94 millions en 2010.

Dépenses afférentes à la gestion

26. Le montant net total des dépenses afférentes aux activités de gestion s'est chiffré à 233 millions de dollars en 2011, contre 224 millions en 2010. Cette augmentation s'explique par les investissements qui ont été faits dans les domaines de l'appui à la prévention des crises et aux activités de relèvement, de la gestion des connaissances, et de l'appui opérationnel dans la région Afrique.

Dépenses afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

27. Le montant net des dépenses afférentes à des activités entreprises à des fins spéciales s'est élevé à 50 millions de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à 2010 (43 millions). Par « activités entreprises à des fins spéciales », on entend des activités transversales classées en trois groupes : les activités prescrites par l'Assemblée générale, les opérations administrées par le PNUD, mais ne relevant pas directement de lui, et les dépenses d'équipement. Un montant de 31 millions de dollars a été consacré aux activités prescrites par l'Assemblée générale, à savoir la réforme du régime des engagements, les dispositifs de sécurité et l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public et le Bureau de l'administration de la justice, tandis que 19 millions ont été consacrés aux opérations administrées par le PNUD, mais ne relevant pas directement de lui (Programme des Volontaires des Nations Unies et FENU).

Dépenses diverses

28. Les dépenses diverses se sont élevées à 45 millions de dollars, dont 23 millions tenaient à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change.

29. Le PNUD participe à l'examen, à l'échelle du système des Nations Unies, des hypothèses économiques et démographiques visant à évaluer les prestations après la cessation de service déjà perçues par le personnel de l'organisme et du Programme des Volontaires des Nations Unies. La dernière évaluation, coordonnée par le Groupe des assurances de l'Organisation des Nations Unies, a été effectuée au 31 décembre 2011 par un nouvel actuaire-conseil indépendant. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ont augmenté de 430 millions de dollars en 2009 à 827 millions au 31 décembre 2011. L'horizon temporel pour l'acquittement des engagements après la cessation de service est assez long, et les hypothèses de base, telles que les taux d'inflation, les taux d'intérêt et l'augmentation disproportionnée des coûts de santé, induisent des variations importantes dans le montant des engagements estimé lors de chaque évaluation. L'augmentation constatée lors de l'examen le plus récent s'explique principalement par les changements d'hypothèses concernant les taux d'intérêt – reflet de la conjoncture économique actuelle.

30. Depuis 2000, le PNUD applique une stratégie de financement des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, et constitue une réserve de ressources à cette fin. Cette réserve s'est montée à 453 millions de dollars au 31 décembre 2011. Suite à l'évaluation actuarielle, la stratégie de financement sera adaptée à l'augmentation des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Les fonds seront puisés dans les ressources de base ainsi que dans les recettes provenant du recouvrement des coûts.

C. Solde des ressources inutilisées

31. Le solde inutilisé des ressources ordinaires, compte non tenu de la réserve opérationnelle, a augmenté à 333 millions de dollars à la fin de 2011, contre 283 millions en 2010. Cela représente une baisse de 7 % du montant total des ressources inutilisées (contre 6 % en 2010), principalement due à la réduction du montant ciblé pour l'allocation des ressources de base et des dépenses diverses ainsi qu'à une modification de la réserve opérationnelle.

32. Comme pour l'an dernier, des sommes non négligeables (298 millions de dollars, soit 31 % des contributions versées aux ressources ordinaires) ont été reçues au dernier trimestre de 2011, ce qui, de même que l'incertitude, continue de fausser le solde des ressources inutilisées dont il est rendu compte en fin d'année. Par ailleurs, des sommes sont mises de côté afin de satisfaire à des obligations statutaires, par exemple afin de doter la réserve opérationnelle. Dans d'autres cas, des montants sont réservés au financement d'engagements futurs (par exemple les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service) comme l'exige la prudence en matière de gestion. D'autres montants sont réservés à des opérations de routine, telles que le règlement concernant les comptes créditeurs, les engagements non réglés et les transactions interfonds avec d'autres organismes des Nations Unies.

33. Une gestion prudente voudrait que le PNUD dispose, au titre des ressources ordinaires, de liquidités représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses, soit un montant se situant entre 245 millions et 490 millions de dollars, compte tenu des niveaux de dépenses actuels. À la fin de 2011, la situation de trésorerie du Programme permettait de couvrir approximativement 4,1 mois de dépenses, contre environ 3,1 mois à la fin de 2010.

34. Conformément à la décision 1999/9 du Conseil d'administration, la formule de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD a été modifiée sur la base du document DP/1999/5/Rev.1. En 2010, 16 millions de dollars ont été transférés vers les réserves opérationnelles afin de satisfaire aux obligations statutaires et de maintenir la liquidité. En 2011, sur la base de la formule de calcul modifiée des réserves obligatoires statutaires approuvée par le Conseil d'administration et compte tenu des chiffres définitifs concernant les recettes et les dépenses pour 2010, les réserves opérationnelles ont été revues à la baisse en 2011, et 12 millions de dollars ont été transférés aux ressources ordinaires.

35. Sur la base des données définitives concernant les recettes et les dépenses pour 2011, la réserve opérationnelle sera ramenée de 226 millions de dollars à 213 millions. La différence de 13 millions sera transférée aux ressources générales du PNUD en 2012.

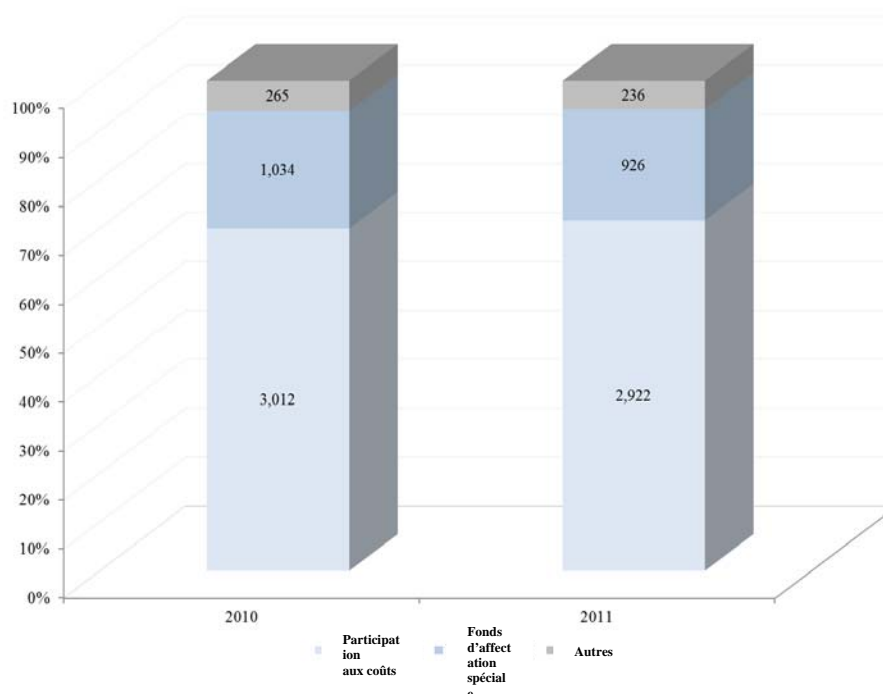
IV. Autres ressources

36. Les autres ressources se composent de divers éléments : participation aux coûts, fonds d'affectation spéciale, services d'appui remboursables, programme des administrateurs auxiliaires et activités diverses telles que les contrats de services de gestion. Les services d'appui remboursables et les activités diverses figurent sous la rubrique « Autres » de la figure 4, ci-après.

Figure 4

Contributions au titre des autres ressources par mécanisme de financement, 2010-2011

(En millions de dollars des États-Unis)



A. Recettes

37. Le montant global des recettes enregistrées au titre des autres ressources a régressé de 242 millions de dollars (5 %), passant de 4,71 milliards de dollars en 2010 à 4,47 milliards en 2011.

Contributions

38. Les contributions reçues au titre de la catégorie « autres ressources » ont totalisé 4,08 milliards de dollars (en progression de 5 % par rapport au montant de 4,31 milliards enregistré en 2010). Comme l'illustre la figure 4, les contributions reçues au titre de tous les autres mécanismes de financement, tels le programme des administrateurs auxiliaires et le Programme des Volontaires des Nations Unies, ont accusé un recul par rapport à 2010. Les contributions au titre du partage des coûts

ont diminué de 3 %, celles reçues au titre des fonds d'affectation spéciale de 10 % et les autres mécanismes de financement de 11 %.

39. On trouvera au tableau 2 une comparaison des contributions reçues entre 2010 et 2011 par source de financement.

Tableau 2

Comparaison des contributions par source de financement, 2010-2011

(En milliards de dollars des États-Unis)

Sources de financement	Contributions		
	2010	2011	Évolution
Gouvernements donateurs bilatéraux	1,76	1,59	-10 %
Sources non bilatérales/multilatérales	1,74	1,54	-11 %
Gouvernements des pays de programme	0,69	0,86	+25 %
Autres sources	0,12	0,09	-25 %
Total	4,31	4,08	-5 %

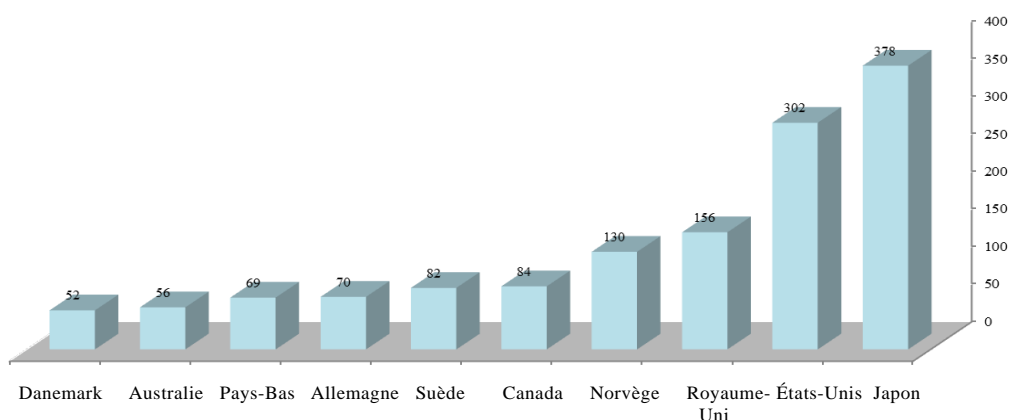
Donateurs bilatéraux

40. Les contributions aux autres ressources versées par les donateurs bilatéraux se sont réduites de 10 %, passant de 1,76 milliard de dollars en 2010 à 1,59 milliard. La figure 5 présente les 10 principaux donateurs bilatéraux qui ont contribué aux autres ressources à hauteur de 1,38 milliard de dollars (87 % de contributions au total provenant des gouvernements donateurs bilatéraux).

Figure 5

Contributions aux autres ressources versées par les 10 principaux donateurs bilatéraux, 2011

(En millions de dollars des États-Unis)

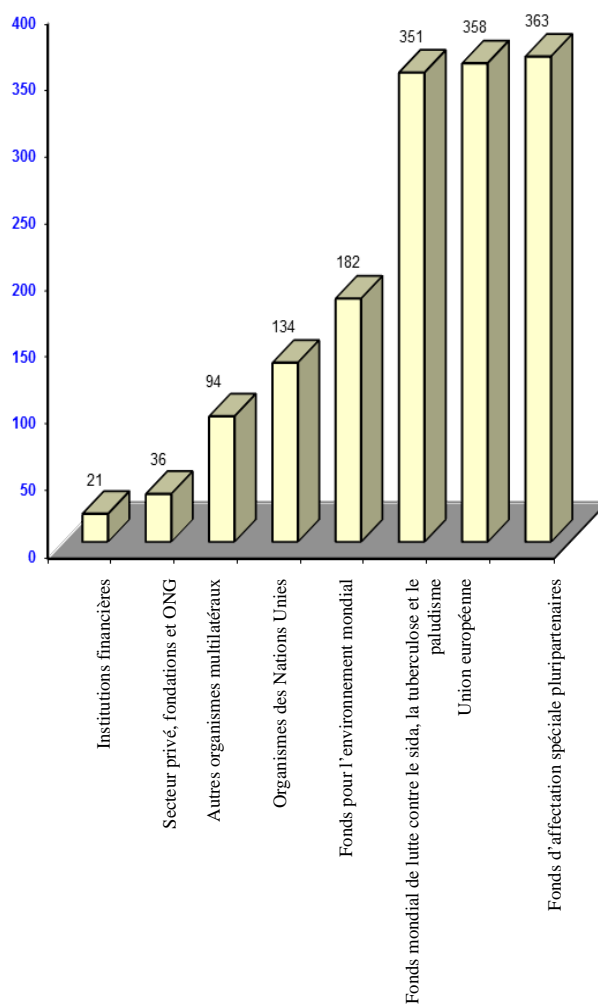


Sources multilatérales

41. Les autres ressources apportées au PNUD par des partenaires multilatéraux ont atteint un montant de 1,54 milliard de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport au montant de 1,74 milliard enregistré en 2010. La figure 6 présente les contributions versées par les partenaires multilatéraux.

Figure 6
Contributions aux autres ressources versées par des partenaires multilatéraux, 2011

(En millions de dollars des États-Unis)



* Organisations non gouvernementales

Gouvernements des pays de programme

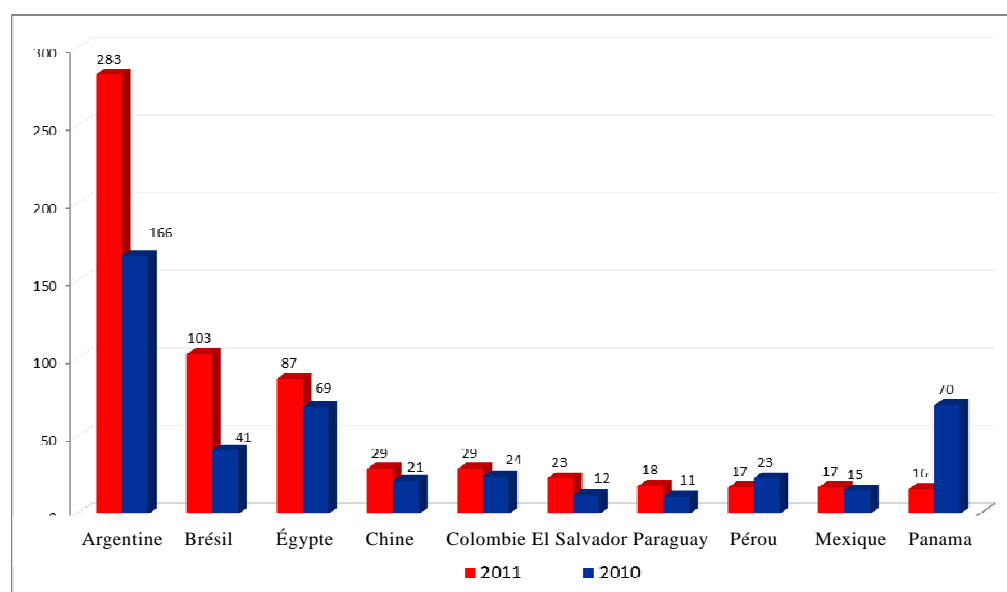
42. Les contributions reçues des gouvernements des pays de programme, accords de services de gestion non compris, ont représenté 15 % du montant total des contributions perçues au titre des autres ressources. Ces ressources ont augmenté de 25 %, passant de 0,69 milliard de dollars en 2010 à 0,86 milliard en 2011, ce qui va au-delà du réajustement du portefeuille des ressources prévu par le plan stratégique.

43. Les gouvernements de 10 pays de programme ont versé 72 % des contributions reçues (voir fig. 7). Parmi ces 10 pays, l'Argentine, le Brésil et El Salvador ont accru leurs contributions de manière significative, de même que la Colombie, l'Égypte, le Mexique et la République populaire de Chine, quoique dans une moindre mesure. Le Panama et le Pérou, quant à eux, les ont réduites. La part des 10 principaux pays dans l'ensemble des contributions reçues des gouvernements des pays de programme continue de décliner. Elle est passée de 78 % en 2007 à 72 % en 2008, puis à 71 % en 2009 et à 67 % en 2010. En 2011, toutefois, elle a progressé à 72 %.

Figure 7

Contributions des gouvernements des pays de programme (10 principaux pays), 2010-2011

(En millions de dollars des États-Unis)



44. Les contributions reçues au titre des accords de services de gestion ont diminué de 21 %, passant de 122 millions de dollars en 2010 à 96 millions en 2011. La répartition des recettes est présentée au tableau 12 du document DP/2012/17/Add.1.

Intérêts créditeurs

45. Les intérêts créditeurs ont diminué de 39 %, passant de 104 millions de dollars en 2010 à 63 millions en 2011. Cette baisse s'explique par un rendement plus faible

du portefeuille combiné du PNUD, sous l'effet des rendements observés sur le marché et des modifications comptables.

Recettes diverses

46. Les recettes diverses se sont élevées à 322 millions de dollars, soit une hausse de 9 % par rapport à 2010. Elles sont en grande partie constituées par la rémunération des services d'appui, les remboursements au titre des services communs et des autres services d'appui, la contribution au titre des services de sécurité sur le terrain versée par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et les recettes provenant d'autres sources de financement.

B. Dépenses

47. Le total des dépenses imputées aux autres ressources s'est chiffré à 4,53 milliards de dollars, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2010 (4,67 milliards de dollars).

Tableau 2 a)

Dépenses imputées aux autres ressources, par catégorie de dépenses, 2011

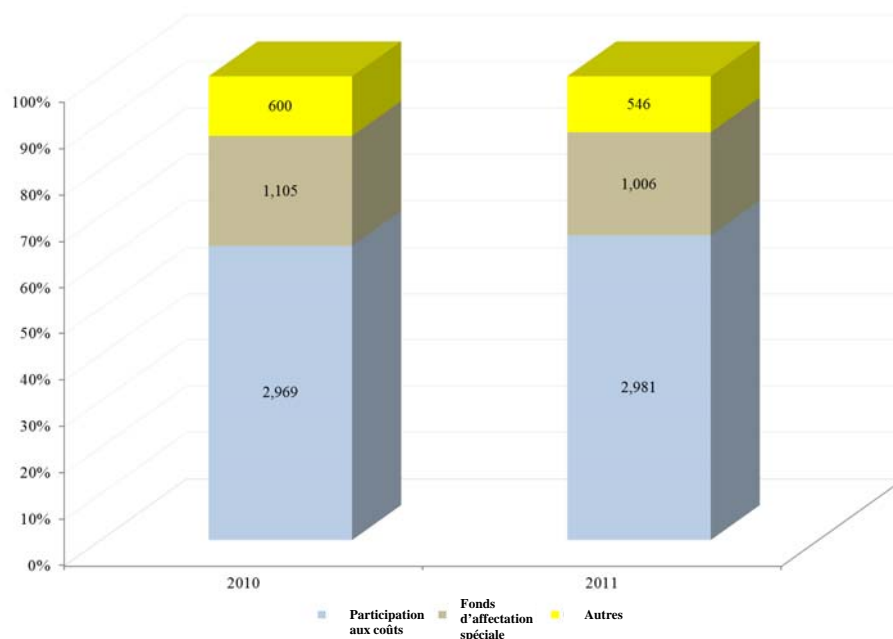
(En millions de dollars des États-Unis)

	2010 ^{1/}	2011
Développement	4 134	4 044
Coordination des activités de développement des Nations Unies	68	63
Gestion	194	158
Activités entreprises à des fins spéciales	44	47
Dépenses diverses	234	221
Total	4 674	4 533

^{1/} Les montants des catégories de dépenses ont été régularisés pour une meilleure comparaison entre les deux années

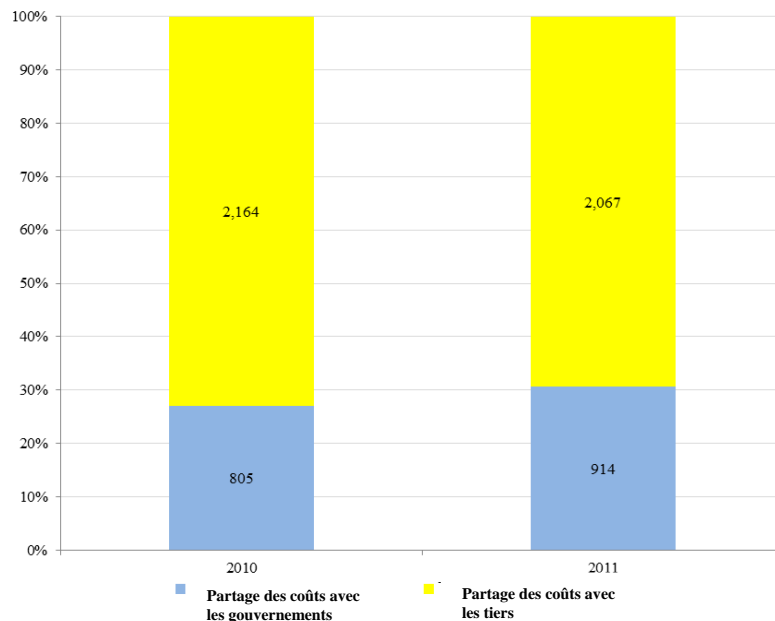
Figure 8
Dépenses totales imputées aux autres ressources, par mécanisme de financement, 2011

(En millions de dollars des États-Unis)



48. On trouvera au tableau 8 a) ci-après la répartition des dépenses avec participation aux coûts entre les gouvernements des pays de programme et les donateurs tiers. Suivant la même évolution que les contributions, les dépenses imputées au développement financées par le partage des coûts avec les gouvernements des pays de programme se sont chiffrées à 914 millions de dollars, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2010 (805 millions). En revanche, les dépenses financées par les donateurs tiers se sont réduites de 4 %, passant de 2,16 à 2,07 milliards de dollars.

Figure 8 a)
Répartition des dépenses avec participation aux coûts, 2011
 (En millions de dollars des États-Unis)



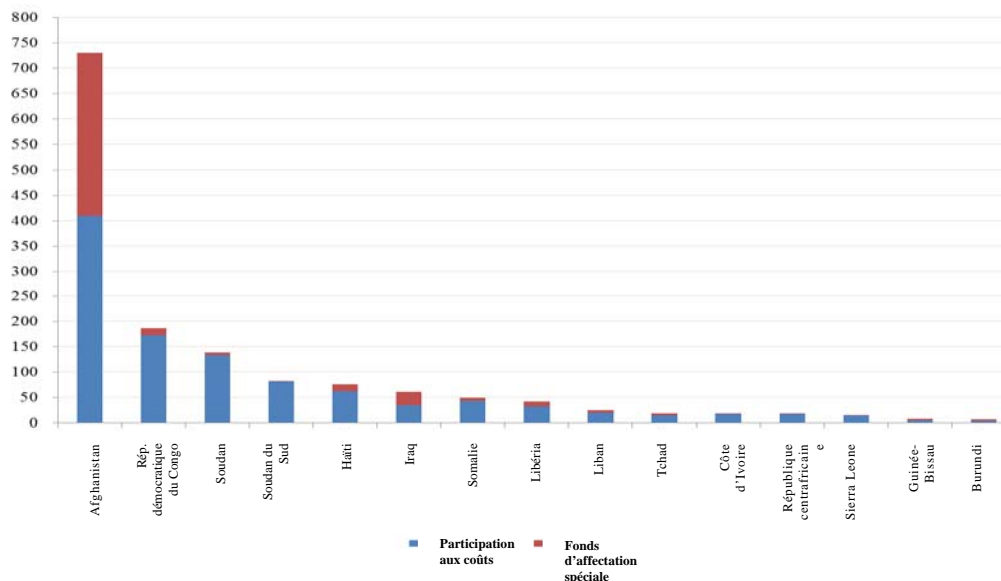
Dépenses afférentes au développement

49. Les dépenses consacrées aux activités de développement, y compris les activités visant à l'efficacité de l'aide au développement, ont totalisé 4,04 milliards de dollars. Comme l'illustre la figure 8 ci-dessus, les dépenses de développement avec participation aux coûts ont augmenté de 0,4 %, passant de 2,97 à 2,98 milliards de dollars. Les dépenses de développement consacrées aux fonds d'affectation spéciale ont été ramenées de 1,1 milliard de dollars en 2010 à 1 milliard en 2011, soit une diminution de 10 %. Celles consacrées à la rubrique « Autres » (services d'appui remboursables et activités diverses) sont restées au montant de 60 millions de dollars.

50. Les dépenses de développement (4,04 milliards de dollars) ont été consacrées à raison de 1,48 milliard de dollars (37 %) aux pays en situation de développement particulière. Cela représente un recul de 5 % par rapport au montant de 1,56 milliard enregistré en 2010. Comme l'indique la figure 9, la part la plus importante de ces dépenses est allée à l'Afghanistan : 730 millions de dollars (755 millions en 2010), soit 18 % du total des dépenses de développement imputé aux autres ressources.

Figure 9
Dépenses de développement imputées aux autres ressources : répartition des dépenses consacrées aux pays en situation particulière, 2011

(En millions de dollars des États-Unis)



51. Les dépenses de développement consacrées aux pays en situation de développement particulière (1,48 milliard de dollars) ont été financées à raison de 897 millions de dollars (61 %) par des donateurs bilatéraux, de 153 millions de dollars (10 %) par l'Union européenne, de 100 millions de dollars (7 %) par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de 209 millions de dollars (14 %) par des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, et de 120 millions de dollars (8 %) par divers donateurs multilatéraux.

Coordination des activités de développement des Nations Unies

52. Les dépenses imputées aux autres ressources qui ont été consacrées à la coordination des activités de développement des Nations Unies ont totalisé 63 millions de dollars.

Dépenses afférentes à la gestion

53. Le total des dépenses consacrées aux activités de gestion a atteint 158 millions de dollars.

Dépenses afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

54. Les dépenses consacrées aux activités entreprises à des fins spéciales se sont élevées à 47 millions de dollars, dont 8 millions de dollars pour les services d'appui fournis à titre remboursable au Programme des Volontaires des Nations Unies, 22 millions de dollars pour les services d'appui remboursables fournis par le PNUD aux autres organismes des Nations Unies, 15 millions de dollars pour les mesures de sécurité prescrites par l'Assemblée générale, et 2 millions de dollars pour les coûts

des activités prescrites par l'Assemblée générale liés à l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public.

Dépenses diverses

55. Les dépenses diverses (telles que définies dans la classification des coûts) se sont chiffrées à 221 millions de dollars, dont 117 millions pour les services communs des bureaux de pays.

C. Principe de recouvrement

56. Conformément aux décisions 2006/30 et 2007/18 du Conseil d'administration, par lesquelles celui-ci a stipulé que les activités répondant aux priorités définies par le plan stratégique devaient être financées à la fois par les ressources ordinaires et les autres ressources, et que les ressources ordinaires ne devaient pas être employées pour couvrir des coûts afférents à des programmes financés par les autres ressources, ce qui revenait à subventionner ceux-ci, le PNUD a établi des règles de recouvrement des coûts prévoyant que les dépenses des unités du siège et des bureaux de pays consacrées à l'exécution de programmes financés par les autres ressources doivent être intégralement recouvrées.

57. Le PNUD fait tout son possible pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés par les bureaux de pays et les unités du siège pour les programmes et projets financés par les autres ressources, ainsi que le coût des services rendus à d'autres entités des Nations Unies. Il s'attache ainsi à recouvrer le coût des services d'appui fournis par lui, qui ne doit pas grever le budget biennal d'appui.

58. Le tableau 3 indique, pour 2011, l'origine et l'emploi des recettes provenant du recouvrement des coûts.

Tableau 3

Recouvrement des coûts, 2011

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Exécution de programmes et projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	Total
Recettes			
Frais généraux de gestion/services d'appui à l'exécution	227		227
Services communs		124	124
Services remboursables fournis aux organismes des Nations Unies	17	27	44
Intérêts	7		7
Commissions d'administrateur délégué	9		9
Recettes diverses	25		25
Total, recettes	285	151	436

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Exécution de programmes et projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	Total
Dépenses			
Dépenses de personnel	160	35	195
Frais généraux de fonctionnement	75	103	178
Total, dépenses	235	138	373

59. Le montant total des recettes provenant du recouvrement des coûts a augmenté de 3 %, passant de 423 millions de dollars en 2010 à 436 millions de dollars en 2011. Le total des dépenses a quant à lui augmenté de 8 %, passant de 344 millions à 373 millions de dollars. Le total de 285 millions de dollars indiqué dans le tableau 3 ci-dessus pour les recettes provenant du recouvrement des coûts afférents à l'exécution de programmes et de projets comprend 227 millions de dollars pour le recouvrement du coût de services généraux de gestion et d'appui fournis à des fonds d'affectation spéciale ou dans le cadre de la formule de partage des coûts qui n'entrent pas dans le calcul du total des recettes diverses figurant parmi les autres ressources afin d'éviter les doubles emplois. Le projet de budget d'appui pour 2010-2011 (DP/2010/3) prévoyait un certain nombre de dérogations aux règles de recouvrement des coûts. En 2011, le PNUD a consenti deux autres dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion et d'appui : a) il n'a prélevé qu'une commission de 5 % sur sa contribution au Bureau du représentant du Quatuor, Programme d'assistance au peuple palestinien; et b) il n'a déduit qu'une commission de 4 % sur sa contribution au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (phase VI).

D. Solde des ressources inutilisées

60. À la fin de 2011, le solde inutilisé des autres ressources a continué à chuter, passant à 4,30 milliards de dollars, soit 4 % de moins que le chiffre relevé à la fin de 2010 (4,49 milliards de dollars). Ce solde représente 92 % du solde inutilisé de l'ensemble des ressources (89 % en 2010). Il comprend 2,39 milliards de dollars (2,49 milliards de dollars en 2010) de recettes provenant du partage des coûts, 1,05 milliard de dollars provenant de fonds d'affectation spéciale (1,14 milliard de dollars en 2010) et 0,84 milliard de dollars (0,84 milliard de dollars en 2010) de recettes provenant de la prestation de services à titre remboursable; le restant (20 millions de dollars, comme en 2010) provient des contributions de contreparties en espèces des gouvernements. La plus grande partie des ressources non utilisées ont été programmées pour financer les activités des prochaines années.

61. Comme pour les ressources ordinaires, des sommes non négligeables (28 % des contributions aux autres ressources) ont été reçues au dernier trimestre de 2011, ce qui continue de fausser le solde des ressources inutilisées et influe sur le montant des liquidités relevé en fin d'année. Par exemple, le PNUD a reçu au quatrième trimestre 31 % (154 millions de dollars) du total (493 millions de dollars) des contributions afférentes au programme pour l'Afghanistan et 33 % (16 millions de dollars) du montant total (48 millions de dollars) pour 2011 des contributions au programme pour le Soudan du Sud.

62. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD prévoient que le coût des activités financées par prélèvement sur les autres ressources doit être intégralement provisionné. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement. Les liquidités sont affectées à des fins déterminées, et il est interdit de fusionner ou de réaffecter les soldes des comptes de projets ou de traiter les ressources comme étant fongibles aux fins des engagements ou décaissements. De plus, des règles statutaires imposent le maintien de certains soldes, comme la réserve opérationnelle. Certains soldes sont réservés pour le provisionnement de charges futures (subventions de prime au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service) ou pour des opérations courantes telles que la couverture des dettes à court terme.

63. Prenant note de la réduction progressive, le PNUD considère que le total actuel des soldes non utilisés reste raisonnable, compte tenu de l'échelonnement du paiement des contributions, du cycle de programmation et du dispositif de gouvernance approuvé par le Conseil d'administration et défini dans le Règlement financier et les règles de gestion financière. Toutefois, pour l'avenir, le PNUD s'attachera à définir un cadre de ressources intégré, dans le but de mieux coordonner les emplois des ressources ordinaires et des autres ressources. Ce cadre donnera une vue globale des ressources ordinaires et des autres ressources, dont les emplois seront présentés dans un budget intégré combinant le budget institutionnel et le budget opérationnel. Cette intégration devrait permettre une orientation stratégique plus rigoureuse de la planification et de l'affectation des ressources et du suivi de leur emploi; elle devrait permettre aussi de mieux répartir les ressources en fonction des résultats attendus.

E. Autres

Programme des Volontaires des Nations Unies

64. En 2011, 7 303 Volontaires, de 162 nationalités, ont été employés dans le cadre du Programme; ces volontaires ont travaillé dans 132 pays, le nombre total des affectations étant de 7 708. Le coût du Programme (236 millions de dollars) a été imputé aux ressources ordinaires. Les dépenses ont été couvertes à raison de 10 % par les contributions directes au Programme des Volontaires (contributions au Fonds bénévole spécial, contributions au titre du partage des coûts, contributions à des fonds d'affectation spéciale et participation à des activités autofinancées). Le restant des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des programmes des Nations Unies et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont le PNUD.

Programme des administrateurs auxiliaires

65. En 2011, des administrateurs auxiliaires ont été mis à la disposition du PNUD par 24 gouvernements ayant conclu avec lui des accords à cet effet. Au 31 décembre 2011, le PNUD administrait 323 administrateurs auxiliaires et 39 assistants spéciaux du Coordonnateur résident, contre 364 et 39, respectivement, au 31 décembre 2010. Parmi ces 362 administrateurs auxiliaires et assistants spéciaux, 199 ont été affectés à des unités du PNUD ou de fonds affiliés à celui-ci, les 163 postes restants d'administrateur auxiliaire étant administrés par le PNUD

pour le compte d'autres organismes et partenaires des Nations Unies. Parmi les administrateurs auxiliaires et assistants spéciaux, 62 (31 %) ont travaillé à New York ou dans d'autres villes sièges.

66. Les contributions reçues par le PNUD pour le financement du Programme des administrateurs auxiliaires se sont chiffrées à 57 millions de dollars, contre 45 millions de dollars en 2010. Les dépenses consacrées par le PNUD au Programme, y compris les dépenses d'appui, se sont élevées à 53 millions de dollars, contre 52 millions de dollars en 2010. Le solde inutilisé des ressources affectées au Programme se chiffrait à la fin de 2011 à 34 millions de dollars, contre 31 millions en 2010 (et 38 millions en 2009).

Réserve au titre des bureaux et logements hors siège

67. En 1979, il a été décidé de constituer une réserve de 25 millions de dollars pour couvrir le coût des bureaux et logements hors siège; cette réserve est destinée à couvrir le coût des logements des fonctionnaires du PNUD recrutés sur le plan international en poste dans les bureaux hors siège et du personnel local rémunéré par le PNUD et, dans des cas exceptionnels, le coût de locaux à usage de bureaux. Le solde inutilisé de la réserve présentait un déficit de 493 000 dollars, contre 1,12 million de dollars en 2010, résultant principalement de la location de logements et de l'exploitation d'espaces de bureaux.

Appui budgétaire direct

68. Par sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a accepté en principe une période pilote de quatre ans commençant en septembre 2008 durant laquelle le PNUD serait autorisé, au cas par cas, à participer, à la demande des pays bénéficiaires, au financement de fonds communs et à l'appui budgétaire sectoriel, dans les limites de son mandat, en fonction de son avantage comparatif et selon les directives figurant dans le document DP/2008/36 et Corr. 1 et 2.

69. Le Conseil d'administration a approuvé en 2009 une demande de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel présentée par le Gouvernement du Burkina Faso pour des projets portant sur deux domaines prioritaires : la lutte contre le VIH/sida et la promotion des droits de l'homme. Ces deux projets relèvent manifestement de la mission du PNUD. Sa contribution à l'appui budgétaire sectoriel au Burkina Faso s'est chiffrée en 2011 à 85 000 000 francs CFA, soit 174 885 dollars sur une contribution totale de 926 415 770 francs CFA (1 906 073 dollars). Cet apport représente, pour le domaine de la lutte contre le VIH/sida, 9,18 % des contributions au titre de l'appui budgétaire sectoriel. Ces contributions, imputées aux ressources ordinaires, sont largement en deçà de la limite annuelle de 10 % fixée pour les contributions imputées aux ressources de base dans le cadre de la planification des ressources que le Conseil d'administration a approuvée.

V. Réforme des Nations Unies et appui à d'autres organismes des Nations Unies

70. Outre ses propres activités opérationnelles, le PNUD coordonne dans chaque pays celles des autres organismes des Nations Unies; il continue également

d'apporter une contribution essentielle à l'action entreprise pour rendre plus cohérentes les interventions des organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement. Les données disponibles permettent de chiffrer à 1,50 milliard de dollars, contre 1,15 milliard de dollars en 2010, le total des ressources que le PNUD a consacrées à des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs, au financement de programmes communs et à des activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies.

A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD

71. Le PNUD apporte une contribution importante aux activités de programmation communes dans son rôle d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, qu'il exerce pour le compte des autres organismes des Nations Unies s'occupant de développement, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes entrepris en commun par lesdits organismes. Le montant total des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD pour le compte d'autres organismes des Nations Unies s'est chiffré à 887 millions de dollars (y compris l'Ecuador Yasuni Capital Window), contre 610 millions de dollars en 2010. Les contributions aux programmes communs gérés par les bureaux de pays se sont élevées à 10 millions de dollars (28 millions en 2010). L'augmentation enregistrée concerne principalement les trois fonds d'affectation spéciale multidonateurs : le Fonds pour la reconstruction d'Haïti du Groupe des Nations Unies pour le développement, le Fonds humanitaire commun pour le Soudan et le Fonds humanitaire commun pour la Somalie. Le montant total des fonds transférés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires en tant qu'administrateur délégué par tous les organismes participants a atteint 1,02 milliard de dollars (969 millions de dollars en 2010), dont 363 millions de dollars transférés au PNUD pour ses programmes (357 millions en 2010). Ces transferts de fonds ont porté sur une partie du solde inutilisé de 2010 (792 millions de dollars).

B. Appui à d'autres organismes des Nations Unies

72. Les bureaux de pays du PNUD fournissent un appui opérationnel à d'autres organismes des Nations Unies. Les fonds affectés à ces services d'appui, portés aux comptes de compensation pour services rendus à d'autres organismes, ont atteint un total de 607 millions de dollars, soit un peu plus qu'en 2010 (531 millions de dollars).

C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

73. Le PNUD joue un rôle important dans la coordination des activités de développement des Nations Unies et dans celle des activités d'aide au développement entreprises dans les pays. Les dépenses afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies, qui se sont chiffrées à 155 millions de dollars, sont imputées à la fois aux ressources ordinaires

(91 millions de dollars) et aux autres ressources (64 millions de dollars). Le PNUD invite les États Membres à continuer de soutenir financièrement ces activités.

D. Mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies

74. Par sa décision 2010/1, le Conseil d'administration a approuvé le montant net de 58 millions de dollars de ressources ordinaires disponibles pour le financement des mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies pour 2010-2011. L'Administrateur a été autorisé, à titre exceptionnel, durant la période 2010-2011, à prélever au besoin un montant supplémentaire de 30 % (17,4 millions de dollars) sur cette provision de 58 millions de dollars pour le financement des nouvelles mesures de sécurité définies dans les directives du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Aucun décaissement n'a été effectué au titre de cette autorisation exceptionnelle.

75. La somme de 58 millions de dollars approuvée par le Conseil d'administration fait partie d'une réserve de 85 millions de dollars destinée au financement en 2010-2011 des mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies, dont 58 millions de dollars imputés aux ressources ordinaires, 25 millions de dollars aux autres ressources et un crédit de 2 millions de dollars pour surfacturation des services rendus par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies durant l'exercice précédent. En 2011, le PNUD a consacré aux mesures de sécurité prescrites par les Nations Unies des dépenses totalisant 31 millions de dollars (33 millions en 2010), dont 15 millions (11 millions en 2010) imputées aux autres ressources. Ces dépenses de 31 millions de dollars comprennent 20 millions de dollars (17 millions en 2010) pour le programme de coordination des services de sécurité des bureaux extérieurs et 11 millions de dollars (16 millions de dollars en 2010) pour des études de conformité aux normes de sécurité entreprises dans les bureaux de pays et des investissements de mise aux normes, l'amélioration de la sécurité des locaux, des évaluations sismiques et des effets de souffle, et des déménagements de bureaux aussi bien sur le terrain que dans les villes siège.

VI. Normes comptables internationales pour le secteur public

76. Les normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) ont été adoptées le 1^{er} janvier 2012, conformément à la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, et les premiers états financiers annuels conformes à ces normes seront publiés en 2013. L'adoption des normes IPSAS est un moyen essentiel d'accroître la transparence des rapports financiers, de mieux faire respecter le principe de responsabilité et de promouvoir la bonne gouvernance, en imposant une présentation et une comptabilisation plus complètes des éléments de l'actif et du passif et en améliorant la gestion, le contrôle et la présentation des actifs financiers et non financiers. À compter de 2012, les dépenses de personnel et les charges connexes telles que celles afférentes au paiement des jours de congé annuel accumulés et aux subventions de prime au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service pourront être intégralement constatées, et imputées aux sources de financement des activités qui y donnent lieu.

77. L'adoption des normes IPSAS a nécessité l'élaboration et la mise en place de 38 nouveaux principes comptables; la formation de plus de 4 000 employés; la création d'une centaine de nouveaux rapports; et des changements importants dans les systèmes, notamment pour la comptabilisation des recettes et la gestion des avoirs. Afin de pouvoir contrôler avec un maximum d'efficacité le respect des normes IPSAS, le PNUD a mis sur pied un centre de services partagés qui déchargera les bureaux de pays des fonctions les plus complexes que comporte l'application des normes IPSAS et leur fournira les services d'appui dont ils peuvent avoir besoin pour passer aux normes IPSAS et les appliquer ensuite régulièrement.

78. Par sa décision 2010/1, le Conseil d'administration a ouvert pour 2010-2011 des crédits totalisant 13 millions de dollars pour les activités liées à l'adoption des normes IPSAS, dont une partie destinée à couvrir les dépenses afférentes à l'élaboration des nouvelles règles, à la configuration des systèmes, à l'établissement de rapports et à la formation de tout le personnel concerné, ainsi que les coûts liés au centre de services partagés. En 2011, le PNUD a consacré 6,8 millions de dollars aux préparatifs de l'adoption des normes IPSAS et 480 000 dollars aux frais d'établissement du centre de services partagés (9,3 millions de dollars au total pour 2010-2011). D'autres dépenses seront engagées en 2012 et 2013 au titre d'une formation de rattrapage, de l'établissement de rapports supplémentaires et de l'amélioration des processus. Au fil de l'évolution des normes, de nouveaux investissements seront nécessaires pour assurer l'adoption des futures normes prescrites par le Conseil des normes IPSAS.

VII. Fonds administrés par le PNUD

79. Le tableau 5 a) de l'additif au présent document (DP/2012/17/Add.1) contient des données détaillées sur le FENU, qui est administré par le PNUD.

Fonds d'équipement des Nations Unies

80. En 2011, le FENU a financé des activités dans 42 des 48 pays les moins avancés, en concentrant son attention sur les pays en situation postconflictuelle. Les contributions au Fonds se sont chiffrées à 50 millions de dollars en 2011, contre 38 millions de dollars en 2010. Ce montant est le résultat net d'une légère augmentation des ressources ordinaires, dû aux fluctuations de change, et d'une hausse notable des autres ressources. Les perspectives de financement du Fonds restent incertaines, avec une pression continue exercée sur les ressources de base et des prévisions favorables pour les autres ressources.

81. Le montant total des dépenses consacrées aux programmes a progressé à 51 millions de dollars (dont 48 % de dépenses imputées aux ressources). Toutes les dépenses afférentes aux programmes ont porté sur des activités entreprises conjointement avec le PNUD. Le FENU a accordé 23 millions de dollars de subventions (comprises dans le total des dépenses indiqué plus haut) et consenti des prêts d'un montant total de 150 000 dollars. Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU (ressources ordinaires et autres ressources) est resté le même, soit 25 millions de dollars. Le FENU a donc pu obtenir les résultats de développement et de gestion et les résultats financiers prévus sans entamer ses liquidités.

82. Le total de 51 millions de dollars indiqué pour les dépenses afférentes aux programmes ne comprend pas la somme de 3 millions de dollars allouée au FENU par le PNUD en application de la décision 2007/34 du Conseil d'administration. Cette somme, entièrement dépensée par le FENU, a été comptabilisée séparément par le PNUD et figure dans ses états financiers. De plus, un crédit de 4,45 millions de dollars est inscrit au budget d'appui biennal du PNUD au titre de la couverture des dépenses de gestion du FENU.

Annexe I

Vue d'ensemble (PNUD)

A. État des recettes et des dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 2011, et chiffres correspondants de 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires			Autres ressources ^{b/}			Fonds ^{c/}			Total		
	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-
Recettes												
Contributions	974 804	967 132	1 %	4 083 972	4 311 319	(5) %	49 827	209 235	(76) %	5 108 603	5 487 686	(7) %
<i>Moins</i> : Virement au budget d'appui biennal	(9 088)	(9 632)	(6) %	-	-	-	-	-	-	(9 088)	(9 632)	(6) %
Contributions	965 716	957 500	1 %	4 083 972	4 311 319	(5) %	49 827	209 235	(76) %	5 099 515	5 478 054	(7) %
Intérêts créditeurs	17 663	14 165	25 %	63 280	103 661	(39) %	305	1 438	(79) %	81 248	119 264	(32) %
Recettes diverses	37 459	48 084	(22) %	322 400	297 127	9 %	2 151	11 495	(81) %	362 010	356 706	1 %
Total, recettes	1 020 838	1 019 749	0 %	4 469 652	4 712 107	(5) %	52 283	222 168	(76) %	5 542 773	5 954 024	(7) %
Dépenses^{a/}												
Développement	564 168	626 849	(10) %	4 043 968	4 134 390	(2) %	50 508	219 564	(77) %	4 658 644	4 980 803	(6) %
Coordination des activités de développement des Nations Unies	91 335	93 752	(3) %	63 361	67 484	(6) %	-	-	-	154 696	161 236	(4) %
Gestion	232 553	224 082	4 %	157 515	193 955	(19) %	2 013	22 226	-	392 081	440 263	(11) %
Activités entreprises à des fins spéciales	49 676	43 430	14 %	47 407	44 305	7 %	-	-	-	97 083	87 735	11 %
Dépenses diverses	44 802	87 733	(49) %	221 229	234 398	(6) %	5	140	-	266 036	322 271	(17) %
Total, dépenses	982 534	1 075 846	(9) %	4 533 480	4 674 532	(3) %	52 526	241 930	(78) %	5 568 540	5 992 308	(7) %
Excédent (déficit)	38 304	(56 097)	(168) %	(63 828)	37 575	(270) %	(243)	(19 762)	(99) %	(25 767)	(38 284)	(33) %
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal précédent	-	596	(100) %	-	-	-	-	-	-	-	596	(100) %
Soldes des virements au crédit ou au débit des réserves	12 000	(16 000)	-	(7 000)	(2 000)	-	-	(1 390)	(100) %	5 000	(19 390)	(126) %
Remboursements aux donateurs et solde des virements au crédit ou au débit d'autres fonds	58	(48)	-	(116 195)	(99 062)	17 %	(187)	(799)	(77) %	(116 324)	(99 909)	16 %
Soldes au 1 ^{er} janvier	282 863	354 412	(20) %	4 486 519	4 550 006	(1) %	52 956	280 690	(81) %	4 822 338	5 185 108	(7) %
Soldes au 31 décembre	333 225	282 863	18 %	4 299 496	4 486 519	(4) %	52 526	258 739	(80) %	4 685 247	5 028 121	(7) %

Source : Tableau 1 a), DP/2012/17/Add.1.

^{a/} Y compris les dépenses afférentes aux services d'appui à la gestion.^{b/} Les montants des catégories de dépenses imputés aux autres ressources ont été régularisés pour une meilleure comparaison entre les deux années.^{c/} UNIFEM n'est pas pris en compte dans les montants de 2011 destinés aux fonds.

B. Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre 2011, et chiffres correspondants de 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires		Autres ressources		Fonds						Total		
	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	
Actif													
Encaisse	63 535	53 904	18 %	41	30	37 %	1 822	3 554	-49 %	65 398	57 488	14 %	
Liquidités et investissements – fonds fiduciaires	655 049	847 956	-23 %							655 049	847 956	-23 %	
Lettres de crédit des gouvernements				52 706	49 195	7 %				52 706	49 195	7 %	
Placements détenus pour :													
Réserve opérationnelle	226 000	238 000	-5 %							226 000	238 000	-5 %	
Provisionnement des charges afférentes au régime d'assurance maladie après la cessation de service	453 224	429 268	6 %							453 224	429 268	6 %	
Ressources ordinaires	163 784	142 746	15 %	6 998	7 230	-3 %	75 162	361 807	-79 %	245 944	511 783	-52 %	
Autres ressources	4 528 465	4 688 388	-3 %							4 528 465	4 688 388	-3 %	
Régime d'assurance maladie	52 659	48 283	9 %							52 659	48 283	9 %	
Total partiel, placements	5 424 132	5 546 685	-2 %	6 998	7 230	-3 %	75 162	361 807	-79 %	5 506 292	5 915 722	-7 %	
Total des liquidités, lettres de crédit et placements	6 142 716	6 448 545		59 745	56 455	6 %	76 984	365 361	-79 %	6 279 445	6 870 361	-9 %	
Avances des gouvernements et agents d'exécution	10 693	11 834	-10 %	155 664	135 297	15 %	789	1 050	-25 %	167 146	148 181	13 %	
Sommes à recevoir et charges comptabilisées d'avance	9 040	17 371	-48 %	21 294	29 340	-27 %	831	1 685	-51 %	31 165	48 396	-36 %	
Sommes dues au PNUD au titre des ressources de base				4 536 808	4 730 611	-4 %				4 536 808	4 730 611	-4 %	
Sommes dues au PNUD au titre des autres ressources	8 344	42 763	-80 %							8 344	42 763	-80 %	
Sommes dues au PNUD au titre du compte courant de l'UNOPS, du FNUAP et de l'ONU	195 936	185 668	6 %							195 936	185 668		
Intérêts courus	23 226	29 897	-22 %	21 347	22 199	-4 %	408	2 474	-84 %	44 981	54 570	-18 %	
Prêts							4 816	5 169	-7 %	4 816	5 169	-7 %	
Immobilisations spéciales	3 000	1 570	91 %	-	1	-100 %				3 000	1 571	-	
Réserve pour les bureaux et logements hors siège				30 354	34 741	-13 %				30 354	34 741	-	
Total, actif	6 392 955	6 737 648	-5 %	4 825 212	5 008 644	-4 %	83 828	375 739	-78 %	11 301 995	12 122 031	-7 %	

	Ressources ordinaires		Autres ressources		Fonds						Total	
	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-	2011	2010	+/-
Passif												
Avances à des gouvernements et des agents d'exécution	505	1 213	-58 %	13 033	8 601	52 %	718	907	-21 %	14 256	10 721	33 %
Engagements non réglés	27 516	37 617	-27 %	142 327	213 131	-33 %	21	9 104	-100 %	169 864	259 852	-35 %
Comptes créditeurs	106 396	120 488	-12 %	203 882	138 138	48 %	2 886	26 119	-89 %	313 164	284 745	10 %
Sommes dues aux comptes des autres ressources et des fonds	4 536 809	4 730 524	-4 %							4 536 809	4 730 524	-4 %
Sommes dues aux comptes des ressources de base par le compte des autres ressources et les fonds				5 298	8 200	-35 %	3 046	34 563	-91 %	8 344	42 763	-80 %
Sommes dues au compte courant de l'UNOPS, du FNUAP et de l'ONU	13 187	-								13 187	0	
Passif non exigible – fonds détenus en fiducie	691 494	895 389	-23 %							691 494	895 389	-23 %
Passif non exigible – charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	453 224	429 269	6 %							453 224	429 269	6 %
Autres éléments de passif	1 599	715	124 %	16 208	16 060	1 %	31	707	-	17 838	17 482	2 %
Total, passif	5 830 730	6 215 215	-6 %	380 748	384 130	-1 %	6 702	71 400	-91 %	6 218 180	6 670 745	-7 %
Réserves et soldes des fonds												
Réserve opérationnelle	226 000	238 000	-5 %	116 968	109 995	6 %	24 600	45 600	-46 %	367 568	393 595	-7 %
Fonds de dotation				3 000	3 000	-				3 000	3 000	-
Réserve pour les bureaux et logements hors siège (montant autorisé)				25 000	25 000	-				25 000	25 000	-
Réserves spéciales d'équipement en capital	3 000	1 570	91 %							3 000	1 570	-
Solde inutilisé des ressources	333 225	282 863	18 %	4 299 496	4 486 519	-4 %	52 526	258 739	-80 %	4 685 247	5 028 121	-7 %
Solde inutilisé des ressources et réserves spéciales d'équipement	336 225	284 433	18 %	4 299 496	4 486 519	-4 %	52 526	258 739	-80 %	4 688 247	5 029 691	-7 %
Total du passif, des réserves et du solde inutilisé des ressources	6 392 955	6 737 648	-5 %	4 825 212	5 008 644	-4 %	83 828	375 739	-78 %	11 301 995	12 122 031	-7 %